

DAUPHINÉ MENUISERIE



# Présentation Entreprise



**Menuiseries Intérieures – Extérieures  
Bois - Alu – PVC**

**Tous types d'Agencements/Fermetures  
5/7 rue de la Paix 38130 – ECHIROLLES**

**04 76 29 95 37**

**[contact@dauphine-menuiserie.fr](mailto:contact@dauphine-menuiserie.fr)**

# SOMMAIRE

## I. PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE

- A. Fiche d'identité
- B. Organigramme
- C. Evolution de l'effectif depuis la création de l'entreprise
- D. Evolution du chiffre d'affaires de l'entreprise
- E. L'encadrement et le suivi
- F. La formation de nos jeunes
- G. Dauphiné Menuiserie et la Formation
- H. Tableau des formations
- I. La formation des salariés
- J. Clause d'insertion



## II. DEVELOPPEMENT – ACTIVITE DE L'ENTREPRISE

- A. Répartition des marchés
- B. Répartition de l'activité
- C. Références chantiers

## III. PRESENTATION DE L'ATELIER DE FABRICATION

## IV. FONCTIONNEMENT DE L'ENTREPRISE

- A. Mesures proposées pour le respect de l'environnement et la sécurité des salariés

## V. LOGISTIQUE ET MANUTENTION

## VI. IMPLICATION DE DAUPHINE MENUISERIE DANS LES DIFFERENTES CHAMBRES CONSULAIRES



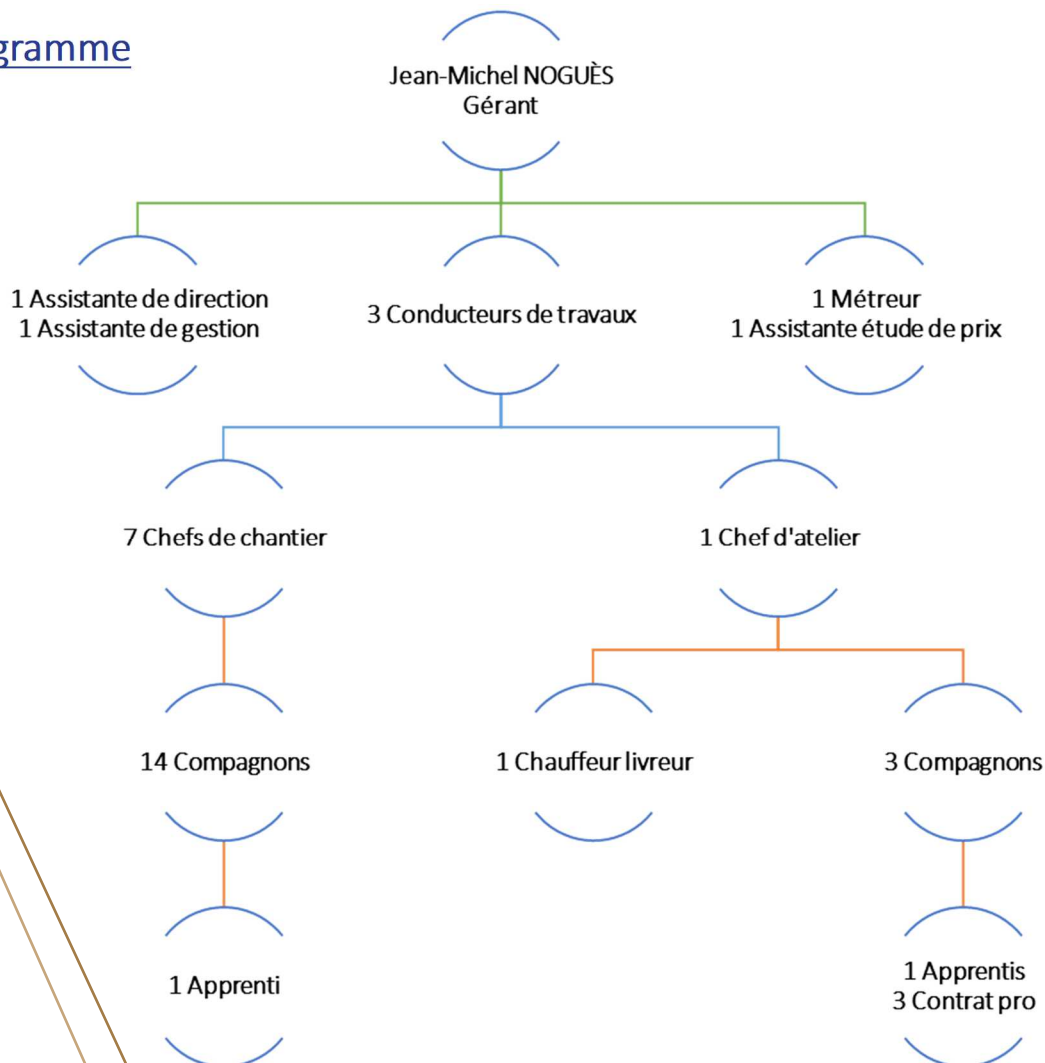
## I- PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE

### A. Fiche d'identité

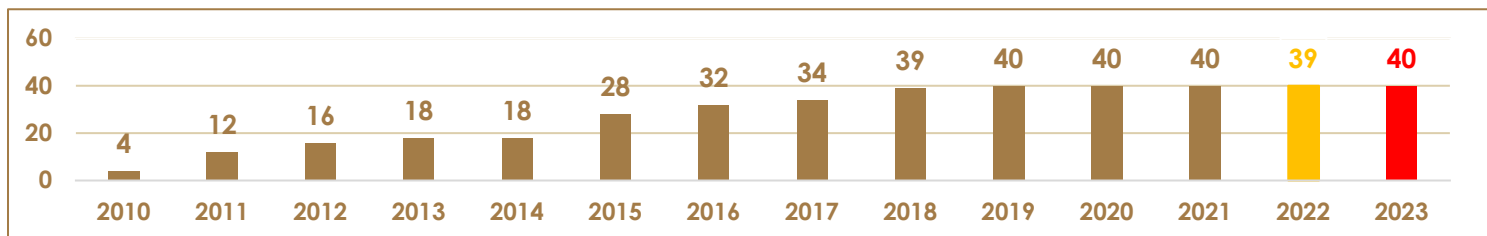
<b>RAISON SOCIALE</b>	<b>DAUPHINÉ MENUISERIE</b>
<b>Statut Juridique</b>	SARL
<b>Capital social</b>	10 000 €
<b>Localisation</b>	5 rue de la paix 38130 ECHIROLLES
<b>Date de création</b>	01/04/2010
<b>Gérant</b>	Jean-Michel NOGUES
<b>Secteur d'activité</b>	Travaux de menuiserie
<b>Code APE</b>	4332A
<b>Masse salariale</b>	40 salariés
<b>Chiffre d'affaires 2023-2024</b>	7 280 000.00 €

**« Réaliser un travail de qualité pour la satisfaction du client  
Tout en prenant du plaisir à construire »**

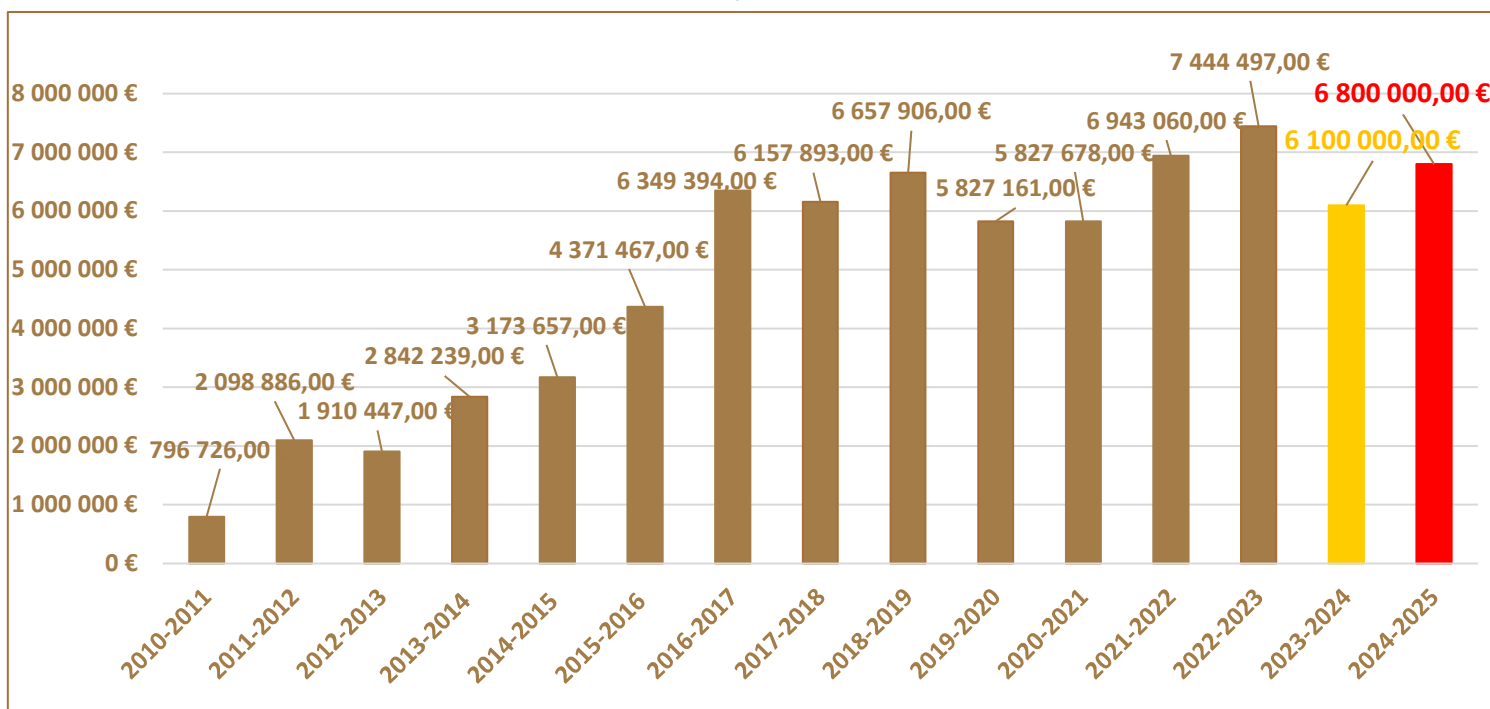
### B. Organigramme



### C. Évolution de l'effectif depuis la création de l'entreprise



### D. Évolution du Chiffre d'affaires de l'entreprise



### E. L'encadrement et le suivi

DIRECTION	CHANTIERS	BUREAU D'ETUDES	ADMINISTRATION
<b>M. NOGUES Jean-Michel</b>	M. MAGNIAT Sylvain M. REY Philippe M. LABATUT Bastien	M. VACHEZ Lionel Mme DEL MEDICO Manon	Mme COMMUNAY Aurélie Mme RUIZ Vassilia

Au niveau sécurité santé : Nous travaillons en collaboration avec la société **Focs Consult** qui nous accompagne dans toutes nos démarches concernant la sécurité et législation du travail :

- Document unique (dont dispose l'entreprise).
- Formations
- Assistance sécurité chantier/atelier

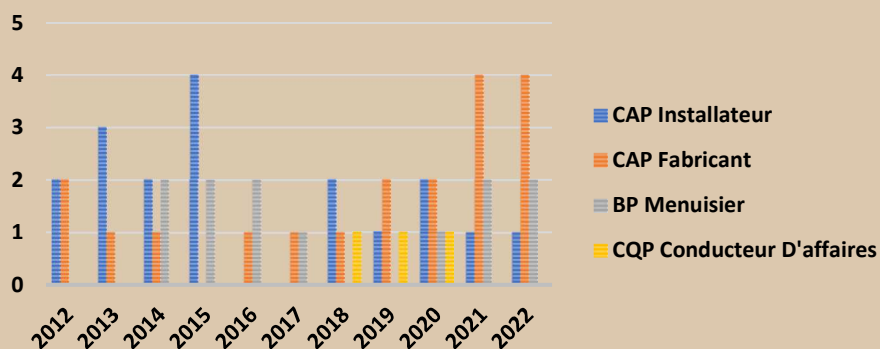




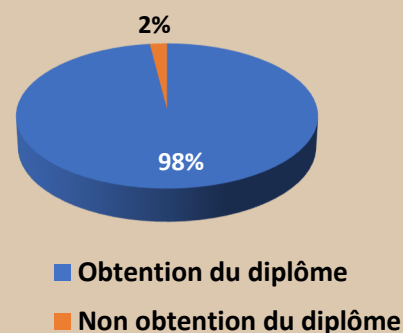
## F. La formation de nos jeunes

La formation est prioritaire dans notre entreprise, nous formons chaque année des Apprentis de CFA, de l'Institut des Compagnons de Mouchard dans le Jura et des Jeunes Compagnons du Tour de France. Chaque jeune est encadré au sein de notre structure soit par un Chef d'Équipe, un Conducteur de Travaux ou le Gérant, tous Anciens Compagnons du Tour de France. À leur arrivée nous procédons à une évaluation des compétences des jeunes et faisons un bilan des besoins.

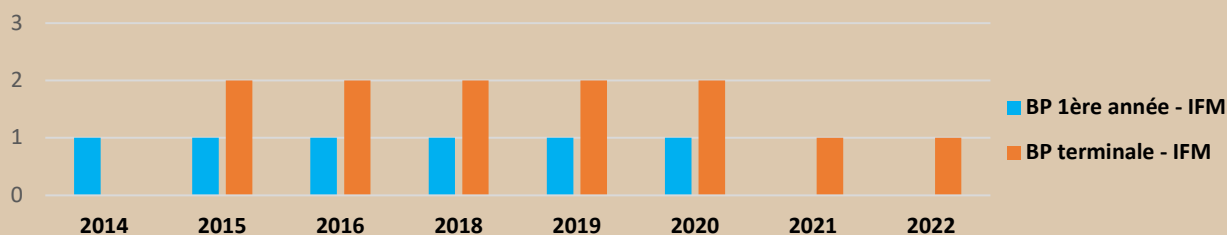
### APPRENTIS COMPAGNONS DU TOUR DE FRANCE



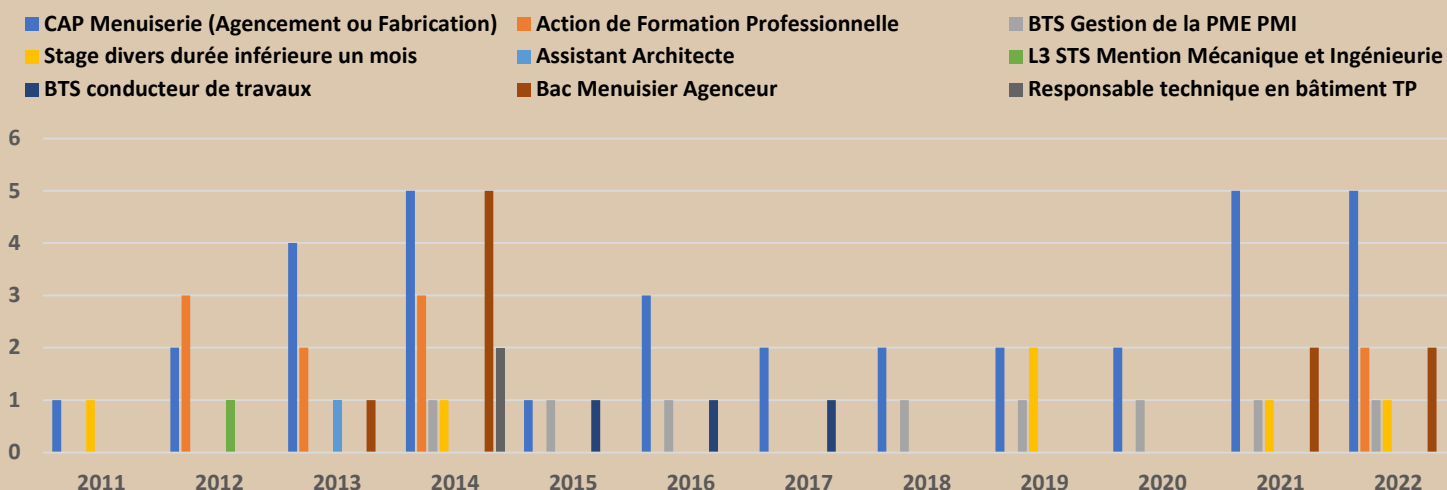
### Réussite des apprentis aux examens depuis la création de l'entreprise



### STAGIAIRES DE L'INSTITUT DE FORMATION MOUCHARD



### STAGIAIRES ET FORMATIONS EN APPRENTISSAGE



## G. Dauphiné Menuiserie et la Formation

La culture de Dauphiné Menuiserie est de former des jeunes mais Aussi les salariés de l'entreprise. Depuis 12 ans chaque année nous avons formé les futurs professionnels du métier. Un certain nombre ont intégré l'entreprise.

Dauphiné menuiserie est passé de 3 Salariés en 2010 à sa création pour atteindre Aujourd'hui 40 Salariés.

Ceux qui nous ont quittés ont choisis des voies différentes. Certains ont choisis le voyage et ont intégré le centre des Compagnons du Tour de France, d'autres sont à des postes à responsabilité dans des entreprises, et certains ont créer leur propre entreprise.

**Le rôle d'une entreprise et de son dirigeant est de permettre à des jeunes d'accéder à la vie professionnelle et de leur permettre d'exercer un métier qui les passionne.** Au fil des années nous pouvons être fier d'avoir permis à toute cette jeunesse de se former. Au départ découvrir un métier et par la suite devenir de vrais professionnels. Cette réussite est aussi le fruit d'une culture d'entreprise que nous avons su développer auprès de nos salariés.

Au fil des années tout le monde a participé activement à ce travail de formation et je les en remercie. L'implication de l'ensemble de l'entreprise est remarquable. Aussi bien le personnel administratif que l'ensemble de nos compagnons tous se sont imprégné de ce « **Devoir de Former** ».

Le tableau suivant révèle également la qualité de la formation que nous avons réalisé. La meilleure preuve est la réussite aux examens que les jeunes ont obtenus.

C'est une vraie satisfaction de pouvoir présenter les résultats plutôt flatteurs pour l'entreprise. Cela représente les 12 Années d'investissement de Dauphiné menuiserie et permet de se dire qu'au fil du temps, sans vraiment se rendre compte, nous avons beaucoup et bien formé.

Voila en quelques mots ce qu'il est important de mettre en avant.

Il est temps que tous les professionnels ; entrepreneurs ;  
Jeunes ; centres de formations se prennent en main pour apporter des solutions Durables pour l'avenir de nos métiers. Si nous ne voulons pas voir L'industrialisation à outrance et la perte du savoir-faire et savoir être.  
**Il est urgent que tous les acteurs de la formation travaillent ensemble pour l'avenir.**

Quelques chiffres :

- 12 Ans d'activité de Dauphiné Menuiserie 120 Jeunes environ.
- 98% de réussite aux examens



## H. Tableau des formations

Année	Apprenti	Contrat pro	Stagiaire	Total
2010	1	0	0	1
2011	1	3	3	7
2012	2	5	7	14
2013	2	2	13	17
2014	2	2	7	11
2015	4	2	8	14
2016	3	3	4	10
2017	1	4	5	10
2018	1	3	2	6
2019	1	3	1	5
2020	5	0	3	8
2021	5	2	1	8
2022	5	2	2	9
<b>Total</b>	<b>31</b>	<b>31</b>	<b>56</b>	<b>120</b>

- Taux de réussite aux Examens 98%
- Jeunes formés qui ont intégré l'entreprise 20%
- Départ dans le compagnonnage- Tour de France 70%
- Départ vers d'autres entreprises 10%

## I. La formation des salariés

Dauphiné Menuiserie met en place une démarche de maintien et développement des compétences de ses salariés dans le cadre de la formation professionnelle continue.

*Répartition des formations pour les salariés actuellement*

INTITULÉ DE LA FORMATION	NOMBRE DE PERSONNES QUALIFIÉES
Opérateur amiante – sous-section 4	3 salariés
Sauveteur secouriste du Travail	7 salariés
Utilisateur échafaudage roulant – R408	5 salariés
Caces nacelle R386 cat 3B	5 salariés
Caces chariot élévateur R389 cat 3	6 salariés
Caces manuscopique R372M cat 9	2 salariés
Permis Poids lourd et Grue	1 Salarié



## J. Clause d'insertion

Nous sommes soumis sur certains chantiers à une clause d'insertion. La mise en œuvre de ces clauses pour un certain nombre de donneurs d'ordre de l'agglomération grenobloise est assurée par le Dispositif Chantier Emploi (DCE) coordonné par la Communauté d'agglomération Grenoble-Alpes-Métropole (La Métro). L'entreprise s'engage à réserver aux personnes visées par la prestation d'insertion le nombre d'heures ou de mois minimum spécifié

### Les personnes concernées par cette action sont :

- Les bénéficiaires des minimas sociaux.
- Les demandeurs d'emploi reconnus travailleurs handicapés.
- En parcours au sein d'une structure d'insertion par l'activité économique.
- Les demandeurs d'emploi de longue durée.
- Les personnes ayant fait l'objet d'une peine privative de liberté.
- Les demandeurs d'emploi de 45 ans et plus.
- Les personnes primo arrivantes en France.
- Les demandeurs d'emploi de moins de 26 ans, sans qualification (inférieur ou égale au niveau V).
- Les demandeurs d'emploi habitant dans des quartiers "politique de la ville".
- Les bénéficiaires du PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi), du CIVIS ou du contrat d'autonomie.

### Voici les chantiers pour lesquels la clause d'insertion a été effectuée :

CHANTIER	MAITRE D'OUVRAGE	ANNEE	NB D'HEURES
Cstb Grenoble	Cstb	2021	380
Maisons des Anciens	SDH	2017	380
Pôle enfance	Ville de Saint Egrève	2017	210
L'Arpent – Pont de Claix	Actis	2017	105
Groupe scolaire Henri Barbusse	Ville de Saint-Martin d'Hères	2016	180
Cambridge CJ4	Actis	2016	210
Logements CK2 CI4	Pluralis	2016	210
Logements CK3	Actis	2015	330
Centre Graphisme	Ville Echirolles	2015	90
Contrat cadre	Ville de Grenoble	2015	140
Onze d'Or	Actis	2015	155
Tarare	Actis	2015	90
École Marcel David	Ville Echirolles	2013	300
Contrat cadre	Ville de Grenoble	2013	160

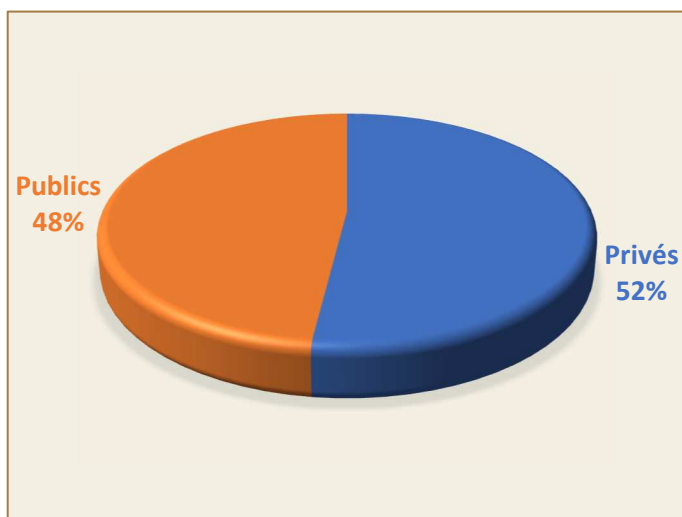


## II- Développement – Activité de l'entreprise

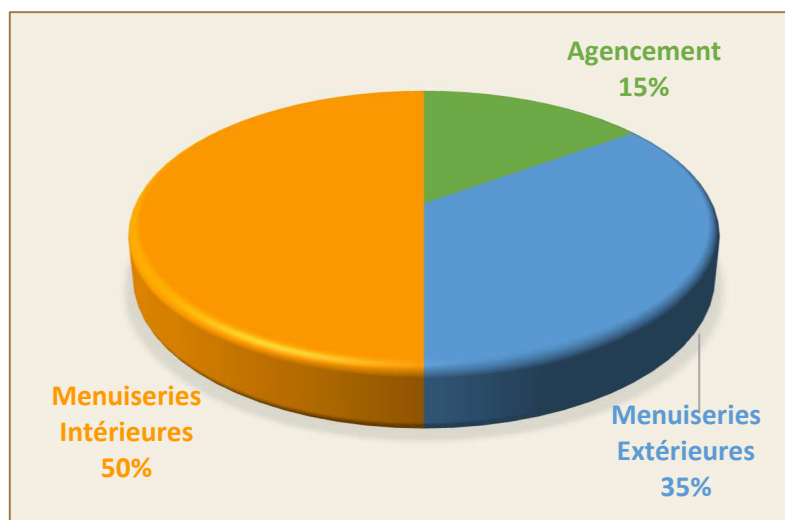
L'activité de Dauphiné Menuiserie est très diversifiée et c'est une politique souhaitée de notre part. Cela représente un atout supplémentaire et fait la force de notre entreprise.

Aujourd'hui grâce à notre polyvalence et notre capacité d'adaptation Dauphiné Menuiserie est passée de 815 000 € HT de chiffre d'affaires la première année à 6 437 728 € HT en 2016 pour atteindre aujourd'hui plus de 8 200 000 € HT de chiffre d'affaires. Les pourcentages peuvent varier en fonction des années et de l'activité. Cela est un souhait de la politique de développement de l'entreprise.

### A. Répartition des marchés



### B. Répartition de l'activité





### **3 Chalets – Vaujany**

#### **C. Référence chantier**

Montant marché :

Menuiseries intérieures et extérieures vieux bois : 272 765,00 € HT  
2020/2021





## **Orée des pistes – Oz en Oisans**

Montant marché :

Menuiseries intérieures : 468 558,65 € HT

Menuiseries extérieures bois : 309 676,04 € HT  
2019/2020





## **Naverlabs – Meylan**

Montant marché :

Menuiseries intérieures : 73 252,00 € HT

2020/2021





## **Auguste Gâché**

(Bâtiment classé monument historique)

Montant marché :

Menuiseries intérieures et extérieures bois :

505 821.00 € HT

2018/2019





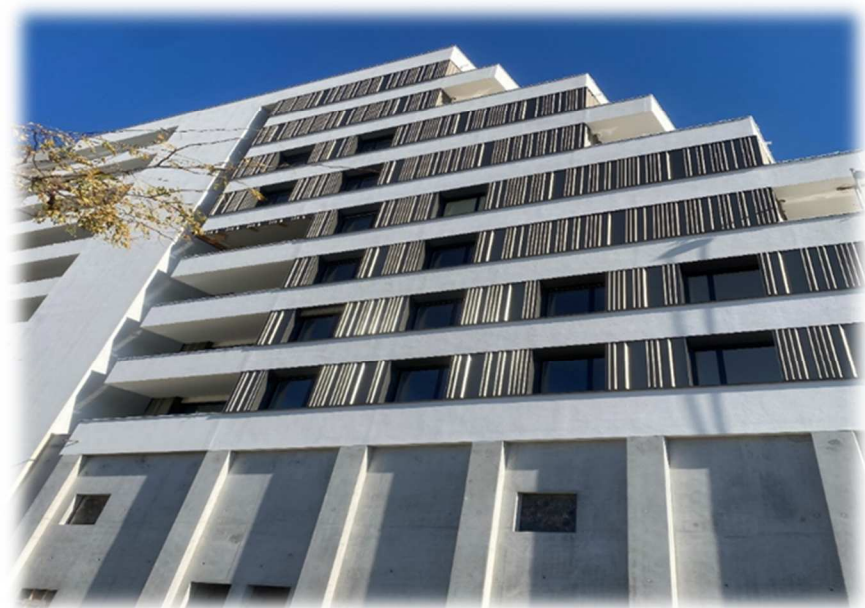
## **Impulsion Pont de Claix**

Montant marché :

Menuiseries extérieures aluminium : 666 000,00 € HT

Menuiseries intérieures : 264 844,00 € HT

2021/2022



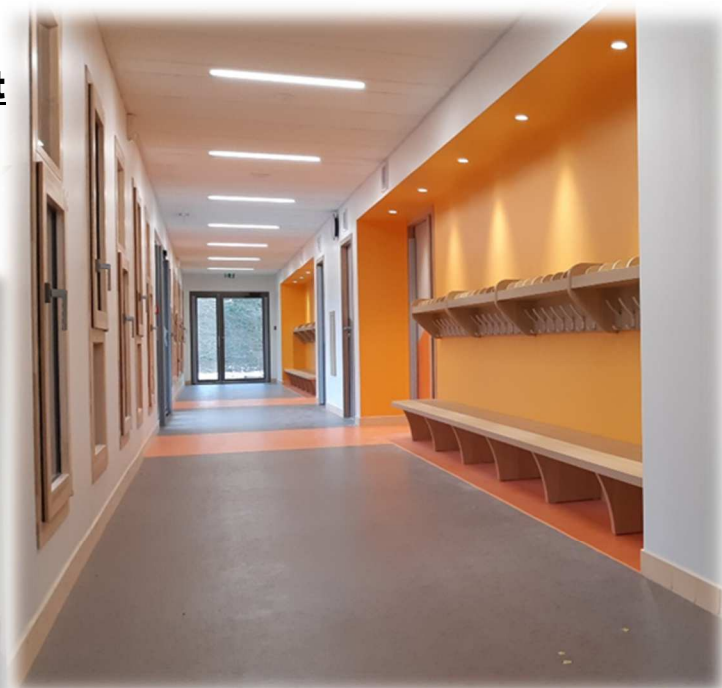


## **Groupe Scolaire Monestier de Clermont**

Montant total marché :

Menuiseries intérieures : 244 999,88 € HT

2018/2019



## **Ilot CK3 – Secteur Cambridge**

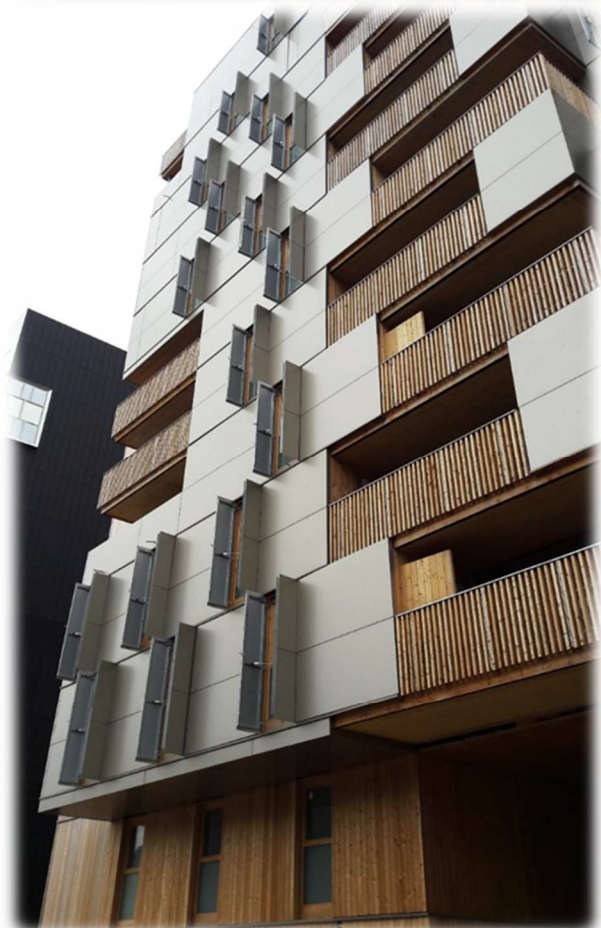
Presqu'île de Grenoble

*38 logements collectifs locatifs*

Montant marché :

Menuiseries extérieures bois : 367 106.50 € HT

2015/2017





## **Ilot CJ4 – Secteur Cambridge**

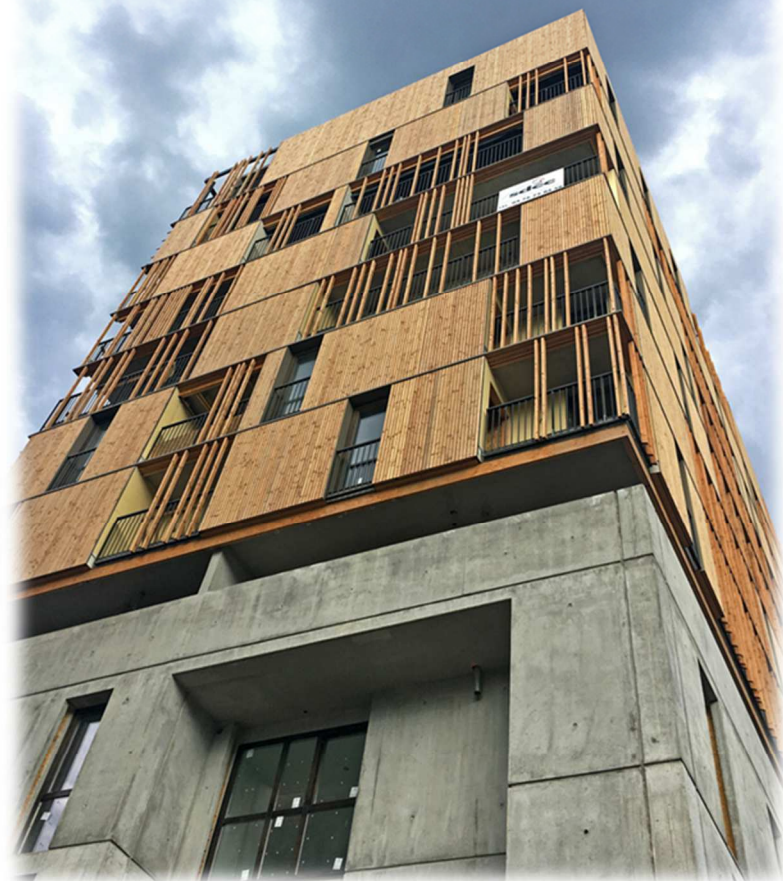
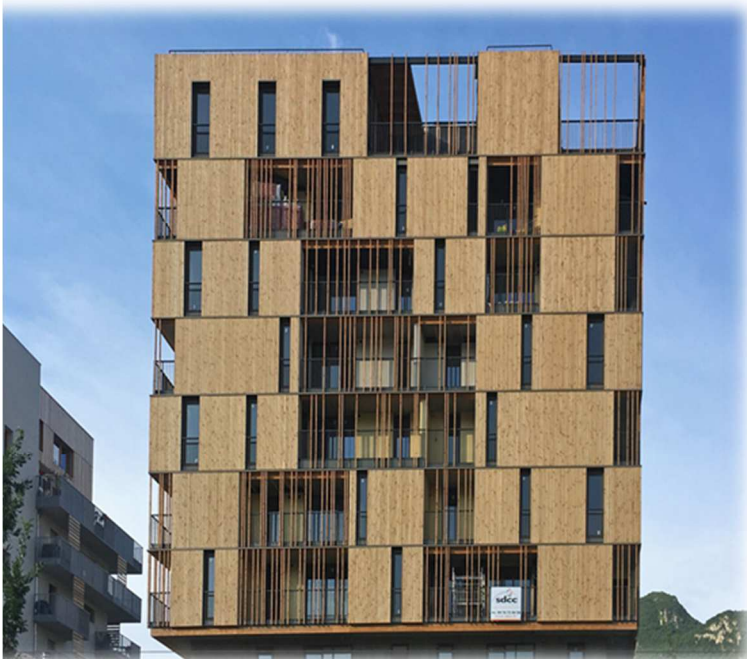
Presqu'île de Grenoble

*38 logements collectifs*

Montant marché :

Menuiseries extérieures bois : 304 942.20 € HT

2015/2017



## **Le Python -Secteur Presqu'île Grenoble**

Menuiseries extérieures bois Alu : 300 000 .00 HT 2017/2018





### III - Présentation de l'Atelier de fabrication



Scie à Format



La Corroyeuse



Défonceuse commande numérique



Plaqueuse de chants



## IV - Fonctionnement de l'entreprise

Sur la base d'une prise de conscience et d'une action volontaire et étant entrepreneur du BTP nous avons pris l'engagement de faire évoluer régulièrement notre entreprise, de promouvoir la nécessité d'une démarche de **Développement Durable**.

L'entreprise est en constante évolution nous réfléchissons en permanence aux améliorations que nous pouvons apporter.

Afin de pouvoir répondre aux exigences auxquelles nous sommes confrontés au quotidien nous menons des actions dans les domaines suivants :

### ➤ Compte pénibilité :

L'entreprise vient de s'équiper d'un camion grue afin de réaliser nos approvisionnements sur chantier de façon indépendante et dans le but limité les efforts de manutention. Camion plateau 19 Tonnes avec grue pour approvisionnement à 21m de hauteur.

Formation de plusieurs Compagnons pour la conduite de engins de levages suivants :

- Engins Manuscopiques
- Permis Caces Nacelles
- Permis Caces Manitou

### ➤ Sécurité Santé :

Dans le cadre de la Sécurité Santé au travail nous avons mis en place une assistance avec la Société FOCS CONSULT qui nous accompagne sur nos chantiers et dans notre atelier pour toutes les questions de sécurité et de santé au travail. Le but est d'améliorer les conditions de travail du personnel de notre entreprise. Nous avons mis en place les entretiens individuels et le plan de formation.

### ➤ Conditions de travail :

- Tickets restaurants
- Assurance complémentaire
- Primes
- Moments de convivialité plusieurs fois dans l'année



**\*Repas de Noël**



**\*Réunion personnel 2 fois par an**





## A - Mesures proposées pour le respect de l'environnement et la sécurité des salariés

### Plan « Sécurité Santé au Travail » :

L'entreprise a réalisé en collaboration avec l'OPPBTB la mise en place d'un « Plan Sécurité Santé au travail » dans l'entreprise.

Signature d'une charte d'engagement sécurité santé au travail par le Gérant et l'ensemble des salariés le 30 juin 2017, renouvelée le 07 juillet 2023.



### CHARTÉ D'ENGAGEMENT SECURITÉ SANTÉ AU TRAVAIL Mise à jour le 7 Juillet 2023

**La sécurité est une priorité absolue pour notre entreprise. Je souhaite une implication générale de l'ensemble de l'entreprise afin d'éviter 98% des accidents. Tout le monde a autorité sur les questions de sécurité.**

Cette Charte a pour but de tous nous engager dans la démarche de respecter individuellement et faire respecter collectivement toutes les règles de sécurité.

Cette Charte m'engage personnellement à vous donner tous les moyens nécessaires en ma possession ou d'étudier toutes propositions que vous pourriez me faire en matière de sécurité santé au travail aussi bien à l'atelier que sur les chantiers.

Cette Charte m'engage également sur le port des **EPI OBLIGATOIREMENT** lors de mon passage sur le chantier.

Nous avons établi un organigramme qui permet de voir que chacun de nous est concerné par la Sécurité Santé au travail à son niveau. Avec plus ou moins de responsabilités, mais nous devons toujours avoir en mémoire la prévention des risques.

Il y a une phrase qui dit « **LE TRAVAIL C'EST LA SANTÉ** ». Aujourd'hui le sens que nous devons donner à cette phrase c'est « **LA SANTÉ C'EST LE TRAVAIL** ». On ne doit pas venir au travail pour avoir un accident ou rester handicapés.

**Le pôle encadrant a suivi une formation particulière d'animateur de sécurité à l'OPPBTB. Il dispose de tous pouvoirs pour :**

- **Faire toute demande d'achat et de matériel d'hygiène et sécurité qui devra permettre d'approvisionner le chantier ou l'atelier et de satisfaire la demande dans les meilleurs délais.**
- **Faire toute demande auprès des SPS sur les différents chantiers :**
  - Les accès chantier et accès bâtiment.
  - Protections collectives.
  - Zones de stockages.
  - Recettes d'approvisionnement.
  - Prévenir des risques en cas de coactivité.

**Le pôle encadrant dispose de tout pouvoir concernant les points suivants :**

- Procéder à l'apposition des affichages obligatoires ;
- Veiller au respect du plan de circulation et au maintien en place des signalisations ;
- Mettre en place des installations communes d'hygiène et veiller à leur entretien ;
- Respecter les modes opératoires énoncés dans les plans de prévention et les expliquer aux salariés chargés de la réalisation de l'opération ;
- Veiller à l'application des règles concernant l'hygiène, la sécurité et la Médecine du Travail ;
- Veiller que les protections collectives soient mises en place ; **et maintenues en place.**
- Elaborer et mettre en œuvre le plan d'action des risques professionnels ;
- D'une façon générale, prendre toutes mesures de précautions pour éviter les accidents.

**Responsabilité générale :**

Nous allons prendre ensemble un engagement fort. Je veux que vous sachiez que je serais intransigeant sur toutes les dérives de notre comportement. Nous allons devoir faire preuve chacun de respect et « **d'exemplarité** ».

Toute forme de non-respect pourra être sanctionnée. Nous allons sur certaines périodes mettre en place des challenges internes de « bon comportement à la sécurité santé au travail ».

En faisant cette démarche aujourd'hui il faut que vous sachiez que nous allons être également exposés au regard de nos clients et également par les organismes de prévention. Nous espérons également que cela nous permettra de faire la différence avec nos confrères.

Ensemble, nous allons signer cette charte d'engagement, effective jusqu'au **30 décembre 2024** reconduite jusqu'au **31 Juillet 2027**.

**Points complémentaires : (petit Rappel)**

Le port des EPI est **OBLIGATOIRE**.

Le nettoyage journalier du chantier et le rangement du poste de travail est **OBLIGATOIRE**.

## Charte R.S.E

**Charte d'engagement RSE**  
des entreprises du BTP en démarche ISO 26000 **Acta 26000**

Sur la base d'une prise de conscience et d'une action volontaire, NOUS, entrepreneurs du BTP, prenons l'engagement de faire évaluer régulièrement nos entreprises et de promouvoir la nécessité d'une démarche de Développement Durable. Cette charte traduit notre action collective partagée et le respect de nos engagements économiques, sociaux et environnementaux, sur la base du guide ISO 26000.

**NOS 10 ENGAGEMENTS**

1. Connaître, respecter et anticiper la réglementation nationale et les normes internationales.
2. Présenter l'équilibre global de nos entreprises par la valorisation de nos activités.
3. Être transparents, l'assumer, se faire évaluer, montrer les réussites et s'engager à progresser.
4. Déléguer et privilégier les relations de proximité professionnelles avec nos portés patronales : clients, collaborateurs, collectivités, partenaires...
5. Considérer le capital humain de nos entreprises :
  - prendre en compte la diversité de nos salariés et être soucieux de leur insertion;
  - être attentifs à la formation des savoir-faire et à l'évaluation des compétences;
  - encourager le savoir-être et promouvoir les bonnes pratiques;
  - renforcer notre maîtrise des risques professionnels.
6. Proposer des prestations au juste rapport qualité et coût conformes aux attentes de la clientèle.
7. Défendre le mieux-être en privilégiant les partenariats locaux, les produits écoresponsables et les prestations porteurs de valeurs similaires.
8. Engager nos entreprises à faire des efforts mesurables et vérifiables dans la durée sur le plan économique, social et environnemental.
9. Identifier et réduire nos impacts sur l'environnement par une analyse des risques et des actions correctives conciliées.
10. Sensibiliser et fédérer nos portés patronales autour de ces engagements.

"Ne doutez jamais qu'un petit groupe de citoyens engagés et réfléchis puisse changer le monde. En réalité, c'est toujours ce qui s'est fait." - Margaret Mead

Mandat GÉRY Sébastien, ACTA Qualité  
ACTA Qualité  
301 rue de Rome  
69600 Saint-Romain-en-Gal  
Tel. : 04 74 577 267  
Site : www.acta26000.fr

Mandat SARIL DAUPHINE MENUISERIE  
SARIL DAUPHINE MENUISERIE  
10 rue de la République  
38130 ECHIROLLES

Entreprises éligibles : ADE - A.F.A.S. - ARSIS MEN. - BARCOOP - BEVAT TP - BOURDIN - CAP TRAVAIL - CIBAM & CE - 38 SAGNIER - DAUPHINE MENUISERIE - ENVOY'FOR - SAN-COCCONERI - CHE - COSI' TRAVAIL - CROIX-FRANC - GENTY CARILLAGE - J.A.D.B.E.C. - LES BRIGUES - L'ESCRIVOTE - LES MENUISERS DU ROCHE - MENA 18 - MENUISERS ARDAN - MENES COUSIN - MESTREIC - MACAL - P2 - PEPPIER - PIERRE D'AVIGNONNIER - PONS-GROUP - SEFRET - SOREFF - SIKL - TRAVAIL - PERRET SAS - BEGALLON & CE - BICHE COURTES - SAS VIEYER CPA - VIVARAS CHAPE

Nous avons entrepris depuis 2014 une formation de Responsabilisation Sociale et Environnementale.

Cette Charte traduit notre action collective partagée et le respect de nos engagements **Économiques, Sociaux et Environnementaux** sur la base du guide ISO 26000.

## Charte RGE

Nous sommes titulaires depuis 2015 de la qualification Reconnue Garant de l'Environnement.

Celle-ci atteste que notre entreprise :

- dispose d'un ou plusieurs responsables techniques.
- est soumise à un contrôle de réalisation.
- s'engage sur la qualité de service rendu au client.

**CERTIFICAT QUALITE RGE 2015**

NUMÉRO : 90680  
EDITE LE : 10/08/2015  
VALABLE JUSQU'AU : 31/03/2016

**SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE**

Date de création : 26/03/2010  
Forme juridique : SASL  
Raison sociale : DAUPHINE MENUISERIE  
S 7 RUE DE LA PAIX  
38130 ECHIROLLES  
Capital : 10 000  
Registre du commerce ou répertorié des éditeurs : RCS GRENOBLE 521 178 350  
N°Siret : 521178350 00026  
Code NACE : 4322A  
Niveau de contrôle de compétence : 027110  
Assurance Responsabilité Travail : JWA COURS/PAGE 66628E  
Assurance Responsabilité Civile : SAGINA 05800102 3492  
Situation fiscale et sociale : A Jour au 31/12/2014

Portable : Téléphone : 04 76 29 95 37 Fax : 04 76 29 29 95  
Site Internet : Responsabilité Légale : NOBUES JEAN MICHEL GER

**CLASSIFICATION**

Effectif moyen : 15 Tranche de classification : EPP2C

**Qualification Professionnelle**

Code	Dénomination	Echéance	* Date d'expiration
3511	Peinture et pose de membranes synthétiques Mérites Efficacité énergétique - travaux isolés.	11/05/2016	02/01/12
4322	Publication et pose de menuiseries en bois (Techniques confirmées) Mérites Efficacité énergétique - Intertes Isolés	11/05/2016	06/09/12

**Domaines RGE de travaux couverts**

\* Pose de matériaux d'isolation thermique des parois extérieures, de velle isolantes et de portes d'entrée donnant sur l'extérieur.

SIGNATURE DU TITULAIRE : Artisanand

AGENCE QUALITEAT  
AGENCE DE GRENOBLE  
6, RUE ETIENNE FOREST  
B.P. 208  
38008 GRENOBLE CEDEX 01





## Gestion des déchets

### *Pour réduire les déchets nous :*

- optimisons des emballages.
- faisons des commandes groupées.
- préférons les livraisons par palette.
- ***trions nos déchets sur chantier quand nous avons les bennes de tri (sinon tri effectué à l'atelier) et l'entreprise LELY chargée de vider notre benne lorsqu'elle est pleine vers des filières adaptées.***

Utilisation uniquement de petites machines.

Port obligatoire de casques ou bouchons d'oreilles pour les ouvriers.

Faibles quantités de déchets produites.

Évacuation des déchets dès que les tâches sont terminées.

Le matériel produisant des poussières couplées avec des aspirateurs.

Poussières restantes aspirées après l'intervention.  
Port obligatoire du masque en intervention.



Nous n'utilisons pas de produits toxiques ou dangereux pour la santé et nos produits sont des déchets inertes et banals.

*Réduction de l'impact sonore.*

*Réduction des nuisances visuelles.*

*Réduction des poussières et de leur impact.*

## Gestion des Chantiers

Dans le cadre d'économies d'énergie nous attribuons les chantiers à nos équipes en fonction de la situation géographique (proche de leur lieu d'habitation dans la mesure du possible).

### Livraisons des matériaux

La livraison des matériaux et ouvrages s'effectuent directement sur les chantiers. Cela concerne l'ensemble des matériaux fabriqués en usine.



## V- Logistique et Manutention

Dans le cadre de la prise en compte de la pénibilité du métier, Dauphiné Menuiserie a investi pour le compte pénibilité en achetant un Camion grue pour le transport et le levage des matériaux et matériels à mettre en œuvre sur les chantiers.



## VI - Implication de Dauphiné Menuiserie dans les différentes chambres consulaires

La politique de l'entreprise est de s'impliquer dans la vie associative ; les organismes de formations et auprès des instances syndicales représentatives.

### Activités du Gérant :

- De 1996 à 2000 Président de la Fédération Compagnonnique des Métiers du Bâtiment Echirolles
- De 2005 à 2007 Président de la Société des Compagnons Menuisiers de Grenoble
- De 2011 à 2013 Président National de la Société des Compagnons Menuisiers
- Depuis 1986 Membre de la Fédération Compagnonnique des Métiers du Bâtiment
- Depuis 2014 Adhérent de la CPME de Grenoble
- Depuis 2015 Membre du conseil d'administration du centre d'apprentissage AGEFAFCMB Rhône Alpes
- Depuis 2015 Membre du conseil d'administration du centre d'apprentissage de Mouchard AGEFAINSTITUT
- Depuis 2010 Membre de la FFB du bâtiment de l'Isère
- Depuis 2013 Membre de la commission Qualibat représentant de la FFB
- Depuis 2015 Membre de l'Association COBATY (Association des acteurs qui réalisent l'acte de construire)
- De 2015 à 2021 Président de la section Menuiserie de à la FFB Isère
- De 2016 à 2021 Membre du bureau de la FFB Isère
- Depuis 2018 Membre du CODIR de L'UMB
- De 2019 à 2021 Vice-Président Trésorier de la FFB Isère

